Sun Pharma France

Puteaux, le 19 avril 2003

LETTRE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES MEDECINS ET DES PHARMACIENS HOSPITALIERS CONCERNES

Objet : Mise à disposition de la spécialité importée IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml, solution pour perfusion, poche de 200 mL initialement destinée au marché italien, lot HAC4518A péremption 11/2023

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la spécialité IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml, solution pour perfusion, poche de 200 mL (CIP : 34009 550 720 2 7) subit actuellement des tensions d'approvisionnement.

Afin d'assurer la continuité de traitement des patients traités par ce dosage dans les meilleurs conditions, Sun Pharma France met à votre disposition de façon transitoire et exceptionnelle, en accord avec l'ANSM, la spécialité IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml, solution pour perfusion, poche de 200 mL initalement destinée au marché italien.

Cette spécialité est strictement identique à la spécialité IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml, solution pour perfusion, 1 poche unidose sans-PVC suremballée / surpochée aluminium de 200 ml (**CIP 3400955072027 – UCD 3400890006736**) à l'exception du conditionnement dont les mentions figurent en italien.

Irinotecan italien	Irinotecan français
IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml soluzione per infusione, 1 sacca monodose (300 mg/200 ml)	IRINOTECAN SUN 1,5 mg/ml, solution pour perfusion, 1 poche(s) unidose(s) sans-PVC suremballée(s) / surpochée(s) aluminium de 200 ml

Une contre-étiquette reprenant en français les éléments nécessaires au bon usage du médicament sera associée à chaque unité livrée.

Nous vous précisons que Sun Pharma France prend en charge l'exploitation de cette spécialité importée notamment en ce qui concerne l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations qualités éventuelles. Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou directement via le site de déclaration des effets indésirables *https://signalement.social-sante.gouv.fr*.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter notre département d'Information Médicale par téléphone au 01 41 44 44 50 ou par email : aff.pharma@sunpharma.com.

Conscients des désagréments occasionnés par cette situation, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Pierre Guittard
Pharmacien Responsable